

Articulation public-privé comme clé du développement

Note conceptuelle 7

OBJECTIF

Les partenariats public-privé (PPP) constituent des mécanismes de coopération stratégique entre les organismes gouvernementaux et le secteur privé visant à promouvoir et gérer des infrastructures et des services d'intérêt public. Dans le domaine du tourisme, ces partenariats revêtent une importance particulière en facilitant la création d'équipements et de destinations nécessitant des niveaux élevés d'investissement et de spécialisation. Cette table ronde explorera le rôle des PPP dans la planification et la gestion touristiques, en analysant leurs implications économiques ainsi que leurs principaux avantages concurrentiels et défis opérationnels.

CONCEPTUALISATION

Le PPP est un instrument stratégique qui combine la capacité financière et l'efficacité opérationnelle du secteur privé avec les objectifs de bien-être et de gouvernance du secteur public. Il est fondamental dans des contextes régionaux où l'investissement isolé est insuffisant pour garantir la compétitivité du territoire. Ces partenariats se distinguent par un horizon d'action à long terme, essentiel à la maturation des projets territoriaux, ainsi que par l'indexation des paiements sur des indicateurs de performance, ce qui garantit la qualité de l'expérience des visiteurs et l'intégration de modèles de gestion innovants.

Au-delà de l'apport en capital, la conceptualisation de ces alliances repose sur le transfert de connaissances et la professionnalisation de la gestion touristique.

L'intégration du secteur privé permet de mettre en œuvre des technologies de pointe et des processus de numérisation qui dépassent souvent les capacités administratives ordinaires, transformant les ressources territoriales en produits touristiques commercialisables. Cette synergie optimise non seulement l'opérationnalité des services, mais favorise également une culture d'excellence et d'amélioration continue, permettant à la destination de maintenir un niveau de compétitivité dans un environnement mondial de plus en plus exigeant.

En tant qu'instruments d'intervention régionale, les PPP permettent aux gouvernements de mobiliser des ressources supplémentaires et de surmonter les contraintes budgétaires afin de moderniser les infrastructures et de valoriser les ressources locales. En intégrant le secteur privé, ils offrent une plus grande flexibilité pour adapter l'offre à l'évolution de la demande et aux nouvelles conditions, évitant que le développement économique ne se concentre uniquement dans les capitales et permettant à la région de financer des infrastructures structurelles, de restaurer le patrimoine dans les zones rurales et d'atténuer les impacts environnementaux dans des zones à faible densité mais à forte fragilité. La taxe régionale devient ainsi un instrument de solidarité territoriale et de justice climatique.

Toutefois, le budget public à lui seul est souvent insuffisant pour couvrir les besoins de modernisation. C'est ici que l'articulation public-privé (PPP) prend toute son importance en tant qu'outil de mobilisation de capitaux privés vers des projets d'intérêt public. Des modèles tels que les redevances de concession ou les obligations vertes permettent aux régions d'accélérer la construction d'infrastructures critiques sans compromettre excessivement leur plafond d'endettement. Cependant, pour que ces alliances soient couronnées de succès, la région doit conserver son autorité technique et réglementaire, en garantissant que l'intérêt privé s'aligne sur les indicateurs de résilience et les plans d'aménagement du territoire.

QUESTIONS ET ENJEUX

- Comment équilibrer la rentabilité économique et l'intérêt public dans le développement touristique ?

- Quel rôle la collaboration public-privé peut-elle jouer dans la compétitivité des destinations touristiques ?
- Comment les PPP peuvent-ils contribuer au développement d'infrastructures touristiques stratégiques ?
- Quels risques et défis émergent dans la mise en œuvre de projets touristiques selon des schémas public-privé ?
- Les PPP peuvent-ils influencer la durabilité sociale et territoriale des destinations touristiques ?